

Territoire

Le tissu industriel des pays de Fougères et Vitré : une armature solide confrontée à de nouveaux défis

Malgré la désindustrialisation des décennies précédentes, le tissu industriel des pays de Fougères et Vitré a relativement résisté à la crise ces dernières années. S'appuyant sur une position géographique privilégiée et une connexion croissante avec son environnement, il abrite des entreprises de grande envergure et des PME innovantes. Situé dans une zone jeune, attractive et en pleine mutation, son développement économique est aujourd'hui soumis à divers défis. Ils tiennent à la capacité à mobiliser les compétences nécessaires, dans un contexte concurrentiel accru et de disparités croissantes entre les emplois offerts et le profil de la main-d'œuvre locale.



Situés aux marches de la Bretagne, les pays de Fougères et de Vitré comptent 185 260 habitants au 1^{er} janvier 2009 et 74 000 emplois. Ayant traditionnellement conjugué une forte orientation industrielle à une faible exposition au chômage, ces territoires sont aujourd'hui confrontés à de nouveaux enjeux. En effet, dans un contexte d'attractivité et d'insertion croissante dans leur environnement géographique, les pays de Fougères et de Vitré voient de nouvelles populations arriver. Leurs profils, conjugués à un fort développement des navettes domicile-travail notamment vers le bassin d'emploi de Rennes, sont potentiellement porteurs d'un certain découplage entre population résidente et types d'emplois offerts. Afin d'étalonner l'analyse et d'identifier les dynamiques récentes de ces deux pays et les enjeux qui s'y posent, des territoires de comparaison¹ aux caractéristiques proches ont été sélectionnés.

Une zone attractive et jeune

Au cours de la décennie 1999-2009, les pays de Fougères et Vitré ont enregistré une croissance démographique de 1,3 % par an, concentrée sur leurs versants les plus proches de Rennes et deux fois plus rapide que dans le territoire de comparaison (0,6 %) ou qu'en moyenne nationale. Tirant parti d'une natalité élevée et d'un flux important de nouveaux arrivants (en majorité des jeunes actifs de l'agglomération rennaise ou de la région parisienne), les pays de Fougères et Vitré se caractérisent par une présence soutenue de population jeune : 38 % (voire près de 40 % pour le pays de Vitré) des habitants ont ainsi moins de 30 ans contre 35 % pour le territoire de comparaison.

1. Cf. page 9

Pays de Fougères et Vitré : des taux d'activité élevés

Principales données démographiques

	Pays de Fougères	Pays de Vitré	Pays de Fougères et Vitré	Ille-et-Vilaine	Bretagne	Territoire de comparaison d'échanges ²	Zone
Population au 1 ^{er} janvier 2009	82 888	102 372	185 260	977 449	3 175 064	925 969	836 626
Taux annuel moyen 1999-2009 (en %)	0,79	1,70	1,28	1,20	0,89	0,59	1,00
<i>dont variation due au solde naturel</i>	<i>0,29</i>	<i>0,74</i>	<i>0,53</i>	<i>0,56</i>	<i>0,22</i>	<i>0,27</i>	<i>0,58</i>
<i>variation due au solde apparent des entrées-sorties</i>	<i>0,50</i>	<i>0,96</i>	<i>0,75</i>	<i>0,64</i>	<i>0,67</i>	<i>0,32</i>	<i>0,42</i>
Âge moyen en 2009	40,6	37,6	39,0	38,2	40,7	40,7	38,1
Part des moins de 30 ans (en %)	35,5	39,4	37,7	39,9	35,6	35,1	40,4
Taux d'activité (1) des 15 à 64 ans (en %)	75,2	78,6	77,1	72,7	71,3	73,5	72,2
Taux d'activité (1) des femmes de 15 à 64 ans (en %)	71,6	76,0	74,1	69,7	68,3	69,7	69,1

(1) : le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

(2) : cf. carte p.5

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2009 exploitations principales.

L'emploi industriel résiste jusqu'à la crise

Héritiers d'une longue tradition industrielle, les pays de Fougères et Vitré cultivent encore aujourd'hui fortement cette spécificité : ce secteur emploie, hors intérim, plus de 20 000 personnes en 2009 et représente 27,2 % des emplois offerts, soit la même proportion qu'en 1975. Parallèlement, au cours de la même période, la part des emplois industriels a été divisée par deux en France tandis que, dans le territoire de comparaison, elle est passée de 39 % à 26 %.

On estime qu'environ un quart des pertes d'emplois industriels en France entre 1980 et 2007 résulte d'une externalisation de ces emplois vers le secteur tertiaire, y compris l'intérim. Ainsi, en Bretagne, fin 2012, 30 %

des intérimaires travaillent dans les industries agroalimentaires et 25 % dans le reste de l'industrie. Le phénomène est légèrement plus marqué sur les pays de Fougères et Vitré.

Au cours de la décennie 1999-2009, si les activités tertiaires se sont, comme ailleurs, fortement développées, l'emploi industriel a également légèrement progressé (d'environ 3 %) alors qu'il a chuté de 18 % dans le territoire de comparaison. Cette croissance ne s'est toutefois pas faite sans adaptation du tissu industriel. Le cuir, la chaussure, le textile mais également le granit ont ainsi perdu de nombreux emplois. Les industries de pointe comme l'électronique n'ont également pas été épargnées (fermeture de l'usine Mitsubishi à Etrelles, restructuration de la

SAGEM et de ses sous-traitants, par exemple) mais parallèlement, d'autres activités industrielles se sont développées, notamment dans l'agroalimentaire.

Cependant, la crise a plus récemment fragilisé l'emploi industriel : entre fin 2008 et fin 2010, un repli de 6 % (- 4,5 % dans le pays de Vitré et - 9 % dans celui de Fougères) a été enregistré avant qu'un regain début 2011, effacé lors des derniers trimestres, ne stabilise l'emploi. L'emploi intérimaire a parallèlement fondu entre 2007 et 2009, de moitié dans le pays de Fougères et du tiers dans celui de Vitré. Ces secousses liées à la crise ont amplifié les disparités de dynamique entre les deux pays, déjà à l'œuvre depuis plusieurs décennies : si le pays de Fougères était en 1975 plus industriel que celui

1 emploi sur 4 dans l'agroalimentaire dans les pays de Fougères et Vitré

Les emplois dans les principaux secteurs d'activité

	Pays de Fougères	Pays de Vitré	Pays de Fougères et Vitré	Ille-et-Vilaine	Bretagne	Territoire de comparaison d'échanges	Zone
Nombre d'emplois dans l'industrie en 2009	7 600	12 530	20 130	65 550	192 730	90 240	55 590
Part des emplois dans l'industrie en 2009 (en %)	23,7	29,8	27,2	15,0	14,9	25,7	13,9
Part des emplois dans l'industrie en 1999 (en %)	28,4	30,0	29,3	18,0	17,6	32,7	17,1
Part des emplois dans l'industrie en 1975 (en %)	31,8	19,9	26,3	20,9	18,6	39,0	21,8
Total Industrie dont	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<i>La fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac</i>	<i>24,8</i>	<i>45,9</i>	<i>37,9</i>	<i>27,1</i>	<i>38,0</i>	<i>20,7</i>	<i>18,5</i>
<i>La fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques</i>	<i>11,4</i>	<i>11,3</i>	<i>11,3</i>	<i>10,8</i>	<i>8,3</i>	<i>13,6</i>	<i>11,5</i>
<i>La Métallurgie et la fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements</i>	<i>11,2</i>	<i>2,3</i>	<i>5,6</i>	<i>4,9</i>	<i>6,4</i>	<i>13,9</i>	<i>7,9</i>
<i>La fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques</i>	<i>6,0</i>	<i>8,4</i>	<i>7,5</i>	<i>5,7</i>	<i>4,5</i>	<i>3,3</i>	<i>4,7</i>
<i>Le travail du bois, les industries du papier et l'imprimerie</i>	<i>8,4</i>	<i>7,4</i>	<i>7,8</i>	<i>6,9</i>	<i>5,6</i>	<i>8,7</i>	<i>6,9</i>
Taux de dépendance 2010 (en %) (1)	-	-	65,0	-	-	59,0	-
Taux moyen 2009-2011 de création d'établissements dans l'industrie (en %) (2)	7,3	11,6	9,5	12,3	12,7	9,4	12,7

(1) : Part des salariés de l'industrie travaillant dans un établissement dont le centre de décision est extérieur au territoire.

(2) : Le taux de création d'établissements sur trois ans est le nombre moyen de créations d'établissements sur trois ans rapporté au stock moyen d'établissements au 1^{er} janvier de chacune de ces trois années.

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2009 exploitations complémentaires lieu de travail, Clap Lifi 2010, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene) données définitives champ marchand non agricole.

de Vitré (32 % des emplois contre 20 %), la situation s'est inversée en 2009.

Un tissu industriel relativement spécialisé, concentré et dépendant de centres de décision externes

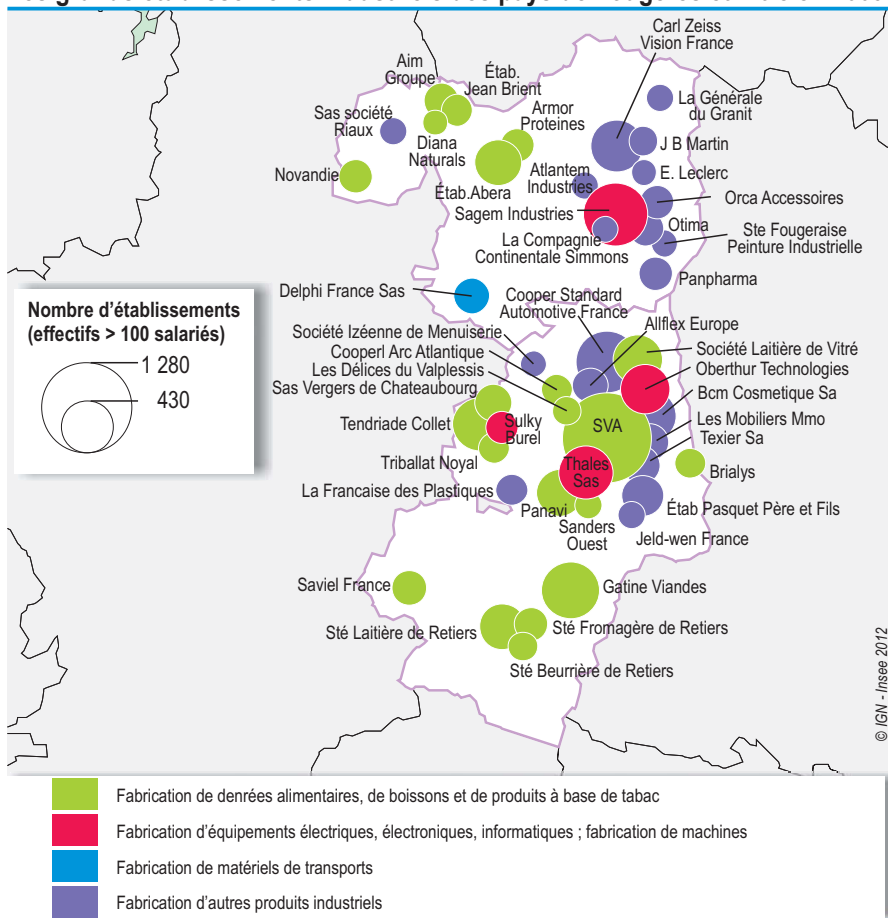
Après ces décennies de mutation et d'adaptation, l'armature industrielle des pays de Fougères et Vitré présente aujourd'hui certaines particularités.

Elle apparaît en premier lieu relativement spécialisée dans certains secteurs. La fabrication de produits informatiques et électroniques (représentée notamment par 3 établissements phares tels la SAGEM, Oberthur et Thalès) occupe ainsi 9 % des postes salariés industriels contre 3 % dans le territoire de comparaison. Après une période difficile, la consolidation du secteur semble aujourd'hui en voie d'achèvement. Par ailleurs, l'agroalimentaire emploie 7 600 personnes soit 40 % de l'emploi industriel (46 % dans le pays de Vitré). Longtemps protégé de la crise, ce secteur a été créateur d'emplois pour les deux pays. Enfin, d'autres secteurs se révèlent spécifiques à chacun des deux pays : l'industrie cosmétique et la fabrication de machines et d'équipements pour le pays de Vitré, et pour celui de Fougères, l'optique et la fabrication de meubles ou de matelas qui représentent 13 % des emplois industriels (contre 5 % dans le pays de Vitré et dans le territoire de comparaison).

Spécialisé sectoriellement, l'emploi est également concentré dans certains grands établissements. En effet, les quelque 600 établissements industriels des pays de Fougères et Vitré emploient plus de 19 000 salariés, soit en moyenne 32 personnes contre 25 dans le territoire de comparaison et en Ille-et-Vilaine et 21 en Bretagne. Au total, 5 % des établissements regroupent la moitié des effectifs. La concentration est encore plus forte pour le Pays de Vitré où 5 % des établissements emploient deux tiers des effectifs, en raison de la forte présence de grands établissements des industries agroalimentaires (IAA), d'autant plus que certains de ces établissements appartiennent au même groupe. Quelques grandes entreprises (Société Vitréenne d'Abattage, Lactalis, Panavi, Abera) emploient ainsi près de 60 % des salariés du secteur agroalimentaire des deux pays. Si cette concentration sectorielle peut apparaître comme un risque pour l'emploi, celui-ci est néanmoins sécurisé par la

Des industries agroalimentaires très présentes

Les grands établissements industriels des pays de Fougères et Vitré en 2009



Source : Insee, Clap 2009

variété des activités (Lait, Viandes), un adossement à la grande distribution (Intermarché par exemple) et la présence d'un tissu de PME.

Enfin, bien que non spécifique, le secteur de la plasturgie, du caoutchouc et du granit est le deuxième employeur du territoire avec 2 100 salariés. L'établissement le plus important, Cooper Standard, qui emploie plus de 600 personnes, est un sous-traitant de l'industrie automobile, secteur qui traverse actuellement des difficultés. En seconde position avec près de 200 salariés, on peut également citer Allflex, le leader mondial dans l'identification électronique animale par puces RFID².

L'emploi industriel est un peu plus concentré que dans les territoires de comparaison. La présence marquée de l'industrie et de groupes de grande envergure au sein du territoire constitue un atout. Cependant, la spécialisation industrielle dans quelques secteurs (IAA, électronique, plasturgie) et la concentration de l'emploi dans quelques établissements

pourraient entraîner un risque d'exposition aux chocs économiques, surtout lorsque ces secteurs présentent des fragilités. Il en va de même pour la dépendance du territoire vis à vis de l'extérieur. En effet, en 2010, 2 salariés de l'industrie sur 3 travaillent dans des établissements dont le centre de décision³ est extérieur au territoire, plus que dans le territoire de comparaison. Néanmoins, ces établissements sont majoritairement dépendants de grands groupes français ce qui assure une certaine pérennité de l'emploi.

Les entreprises et établissements industriels : moins de créations qu'ailleurs mais davantage de pérennité

Sur la période 2003-2005, la création de nouveaux établissements industriels dans les pays de Fougères et Vitré se situait très légèrement en retrait par rapport au territoire de comparaison (4,4 % contre 4,9 %). En revanche, pour la période 2009-2011, le taux de création dans l'industrie, comme pour

2. RFID : Puce électronique sous-cutanée par "radio frequency identification".

3. Centre de décision : tête de groupe si l'établissement appartient à un groupe ou siège social de l'entreprise dans les autres cas.

l'ensemble des activités, est du même ordre que celui observé pour le territoire de comparaison (9,5 % contre 9,4 %) mais il reste cependant significativement plus faible que celui de l'ensemble du département (12,3 %). Par ailleurs, la différence est nette entre les pays de Fougères (7,3 %) et de Vitré (11,6 %). Une plus grande pérennité des établissements créés vient cependant contrebalancer ces résultats. Ainsi, le taux de cessation moyen dans l'industrie 2008-2010 est de 3,3 % dans les pays de Fougères et Vitré contre 3,6 % pour le territoire de comparaison.

Cette pérennité peut être mise en regard des performances économiques des entreprises auxquelles appartiennent les établissements des pays de Fougères et de Vitré. Celles-ci ne montrent pas dans leur ensemble de fragilité particulière. Du point de vue de la valeur ajoutée par salarié, ces entreprises se situent dans le deuxième quart du classement. Le poids de l'agroalimentaire, où globalement la valeur ajoutée est plus faible (notamment pour les industries de première transformation) que dans les autres secteurs industriels, constitue un élément à prendre en compte pour analyser cet indicateur. De même, le taux de marge d'exploitation (indicateur de rentabilité) semble plus faible qu'ailleurs (seuls 20 % des salariés dépendent d'entreprises classées dans le premier quart contre 36 % pour le territoire de comparaison) mais ce constat est peut-être révélateur de stratégies propres aux groupes quant à la localisation et la valorisation des différents éléments comptables.

Par ailleurs, si ces entreprises sont également un peu moins présentes sur les marchés internationaux, la forte implantation d'entreprises des industries agroalimentaires entraîne à la baisse le taux d'exportation. Cependant, globalement, à secteur comparable, les taux d'exportation sont proches de ceux des territoires de comparaison.

Il en est de même pour les PME⁴ et TPE⁴ des pays de Fougères et Vitré qui sont quasiment aussi exportatrices que celles du territoire de comparaison (17,4 % contre 18,4 % pour les entreprises industrielles). Elles sont moins exportatrices vers les pays européens, l'Allemagne restant cependant le 1^{er} marché étranger avec 18,4 % des exportations.

L'environnement géographique entre vivier de recrutement et espace de concurrence

S'agissant de la main-d'œuvre industrielle, la capacité du territoire à mobiliser facilement les compétences requises constitue également un levier important de développement économique. Elle peut s'appréhender à l'aune de différents critères : existence de compétences adaptées dans un environnement géographique proche, présence de savoir-faire connexes aux métiers industriels pouvant être mobilisables sans investissement important de formation, caractéristiques plus structurelles liées au marché local du travail.

Du point de vue de son insertion géographique, la fluidité du marché du travail des pays de Fougères et Vitré avec son

environnement renseigne sur sa capacité à recruter des compétences à l'extérieur du territoire pour satisfaire à des besoins. En la matière, la position des deux pays, à proximité du bassin rennais, induit des échanges forts entre les territoires. Le pays de Vitré étant relié à Rennes par la N157 et par la ligne ferroviaire Rennes-Paris et celui de Fougères par l'A84, les échanges d'actifs avec le pôle d'emplois rennais sont donc nombreux et croissants. Le nombre d'actifs a augmenté deux fois plus vite que les emplois entre 1999 et 2009. En 1999, on comptait 98 emplois pour 100 actifs, contre 90 une décennie plus tard. Tous les jours ou presque, 22 000 personnes quittent les deux pays pour travailler à l'extérieur et 14 000 y viennent travailler, alors qu'ils n'étaient que 13 000 et 11 000 en 1999. En comparaison, les liens entre ces deux pays voisins peuvent sembler faibles avec 1 800 navetteurs. Cependant, au regard du volume d'emplois des différents bassins en jeu, ils se situent dans une certaine moyenne. Les flux d'actifs du pays de Vitré présentent toutefois une légère polarisation en direction de Rennes, la présence de voies de communication anciennes (train, autoroutes) expliquant sans doute ce phénomène. Les actifs du pays de Fougères sont moins polarisés et les flux sont plus orientés vers les communes de l'est et vers le nord du pays de Vitré, sans doute en raison de l'absence de ligne ferroviaire entre Rennes et Fougères.

Les déplacements journaliers d'actifs montrent ainsi que les deux pays s'insèrent dans un ensemble plus vaste qui contribue à la

4. Petites et Moyennes Entreprises - Très Petites Entreprises

Plus d'actifs que d'emplois pour les métiers de la maintenance

Équilibre du marché du travail actifs-emplois-navettes domicile-travail des pays de Fougères et Vitré

	Actifs	Stables	Emplois	Entrants	Sortants	Nombre d'emplois pour 100 actifs	Solde des échanges (1)	Volume des échanges (2)	Stables/Actifs (en %)	Stables/Emplois (en %)
Ensemble des métiers	82 000	60 000	74 000	14 000	22 000	90,2	- 8 000	36 000	73,2	81,1
Les métiers industriels	16 200	11 900	15 000	3 100	4 300	92,6	- 1 200	7 400	73,5	79,3
dont										
Techniciens et agents de maîtrise de l'électricité et de l'électronique	380	270	410	140	110	107,9	30	250	71,1	65,9
Ouvriers non qualifiés de la mécanique	1 230	860	1 040	180	370	84,5	- 190	550	69,9	82,7
Ouvriers non qualifiés des industries de process	2 930	2 440	3 160	720	490	107,8	230	1 210	83,3	77,2
Ouvriers qualifiés des industries de process	1 370	1 130	1 440	310	240	105,1	70	550	82,5	78,5
Techniciens et agents de maîtrise des industries de process	860	710	940	230	150	109,3	80	380	82,6	75,5
Ouvriers qualifiés de la maintenance	1 050	680	840	160	370	80,0	- 210	530	64,8	81,0
Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance	1 200	690	950	260	510	79,2	- 250	770	57,5	72,6
Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie	760	410	670	260	350	88,2	- 90	610	53,9	61,2
Les autres métiers	65 800	48 100	59 000	10 900	17 700	89,7	- 6 800	28 600	73,1	81,5

(1) : solde des échanges = entrants - sortants

(2) : volume des échanges = entrants + sortants

Source : Insee, Recensement de la population 2008, exploitation complémentaire

dynamique locale. Cette large zone, allant de l'ouest de Rennes à Laval et de Châteaubriant à Avranches, et qui s'est élargie par rapport à 1999, comprend désormais 365 000 actifs et 397 300 emplois. Elle constitue à la fois un bassin de recrutement possible pour y puiser la main-d'œuvre recherchée et une zone de concurrence pour ces mêmes salariés.

Une zone globalement bien pourvue en main-d'œuvre industrielle...

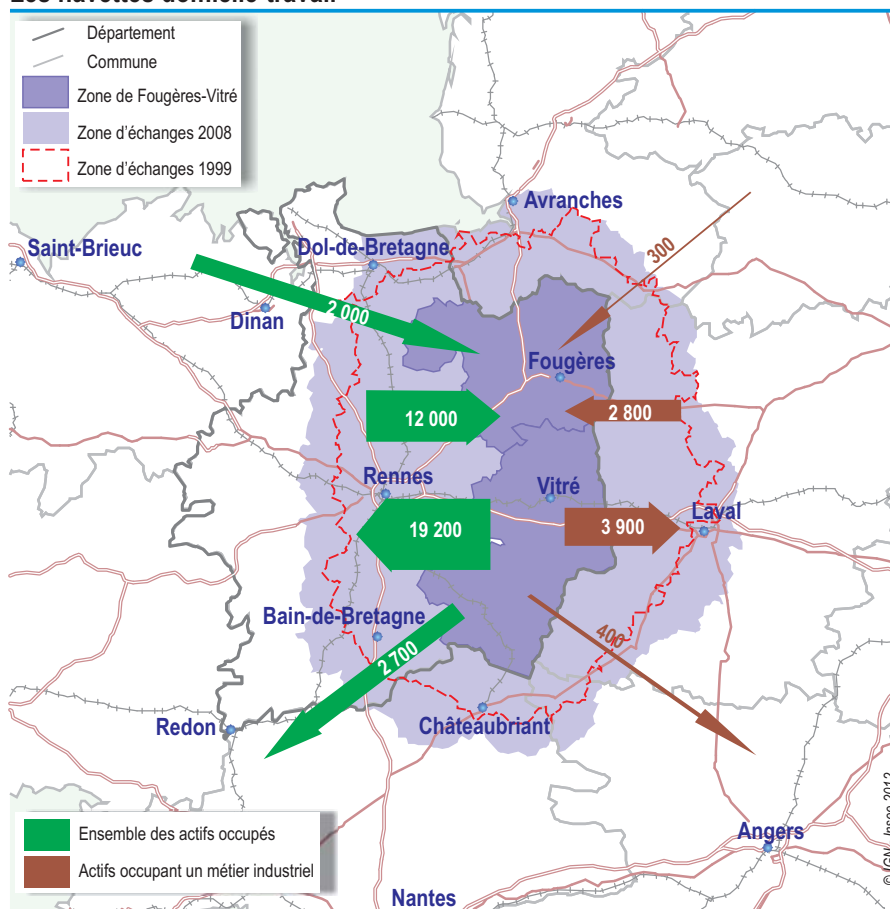
Sur les 74 000 emplois des pays de Fougères et Vitré, 20 000 sont situés dans le secteur industriel, dont un peu plus de la moitié dans les 22 métiers à dominante industrielle⁵ et un peu moins de la moitié dans des métiers transversaux moins orientés vers le « cœur de métier » (conducteurs de véhicules, ouvriers de la manutention, agents d'entretien, secrétaires, vendeurs...). Les métiers à dominante industrielle sont également exercés dans d'autres secteurs (commerce de réparation automobile, construction...) et occupent 4 300 personnes.

Globalement, pour les 22 métiers à dominante industrielle présents dans les pays de Fougères et Vitré, on constate un déficit d'emplois offerts par les entreprises par rapport à la main-d'œuvre résidant sur le territoire, à l'instar du territoire de comparaison. Ainsi, paradoxalement, dans les métiers industriels, bien que les emplois soient nombreux, la main-d'œuvre résidente l'est encore davantage, ce qui offre une possibilité accrue pour des recrutements locaux.

... sauf pour les industries de process⁶...

Néanmoins, ces constats sont à nuancer selon les métiers. Pour certains d'entre eux comme ceux des industries de transformation de la matière première, la situation est inverse. Ainsi, les personnes exerçant les métiers des industries dites de process, notamment dans les IAA, résident souvent à l'extérieur des deux pays, contrairement au territoire de comparaison. Si ce déséquilibre est net pour les techniciens et agents de maîtrise, il concerne également des emplois d'ouvriers non qualifiés (exemple : abattage et découpe de viande). Autre domaine touché par le déséquilibre : l'électricité et l'électronique où les entreprises du territoire ont en partie dû recruter à l'extérieur les personnels

Une zone d'échanges qui concentre 9 navetteurs sur 10 Les navettes domicile-travail



Source : Insee, Recensements de la population 2008 exploitations complémentaires

Lecture : 19 200 actifs résidant dans les pays de Fougères et Vitré vont travailler dans la "zone d'échanges".

les plus qualifiés des secteurs innovants. En revanche, les ouvriers qualifiés, les techniciens et les agents de maîtrise de la maintenance sont plus nombreux à quitter le territoire pour occuper un emploi à l'extérieur comme pour le territoire de comparaison.

Dans l'ensemble de l'industrie, pour les métiers transversaux, le nombre d'emplois offerts est supérieur à celui des actifs (par exemple, les cadres commerciaux, les conducteurs de véhicule et les ouvriers non qualifiés de la manutention).

Sans surprise, les cadres sont les plus mobiles. Près de la moitié des cadres (soit 3 080 personnes) habitant Fougères et Vitré va travailler dans des entreprises situées à l'extérieur (Rennes, Cesson-Sévigné,...). En revanche, 37 % (soit 2 150 personnes) des cadres employés par les établissements du territoire habitent à l'extérieur de celui-ci.

... et malgré des difficultés à «retenir les compétences» dans les métiers de la maintenance

Le rapport entre les offres et les demandes d'emploi montre l'existence d'un certain nombre de métiers en tension⁷, au 1^{er} rang desquels se situent les ingénieurs et cadres techniques de l'industrie, mais également les techniciens et agents de maîtrise de la maintenance. Situation paradoxale pour ces deux derniers pour lesquels il existe sur le territoire plus d'actifs que d'emplois. Les besoins en main-d'œuvre liés à l'automatisation de la production, ainsi que les conditions de travail dans l'industrie et les niveaux de salaires dans les zones d'emploi environnantes, peuvent contribuer à expliquer ces difficultés de recrutement. À cela s'ajoute un déficit d'image des métiers industriels notamment auprès des jeunes. Les filières de formation

5. Cf. page 10

6. Ce domaine regroupe les professionnels travaillant à la mise en œuvre des processus de transformation de la matière première, le plus souvent dans l'agroalimentaire, la pharmacie et l'industrie chimique.

7. Un métier est dit « en tension » lorsque les offres d'emploi enregistrées à Pôle emploi sont supérieures aux demandes d'emploi.

initiale présentes sur le territoire (BTS « maintenance industrielle » ou BAC professionnel « pilote ligne de production ») peinent ainsi parfois à pourvoir les places disponibles. Faire évoluer l'image des métiers industriels, notamment chez les jeunes, constitue donc un enjeu important.

Des passerelles fréquentes entre ouvriers des industries de process et de la manutention

Lorsque la main-d'œuvre est rare pour un métier donné, la présence de métiers nécessitant des compétences proches constitue un atout en minimisant l'investissement de formation ou d'adaptation. D'un point de vue fonctionnel, la fluidité du marché du travail s'appréhende donc également par la présence de métiers liés aux métiers recherchés, à travers la mobilité professionnelle en cours de carrière. Si elle est difficile à appréhender au niveau local, compte tenu des effectifs en jeu, elle peut l'être au niveau régional avec davantage de sens sur la proximité entre les métiers. En Bretagne, tous secteurs confondus, 13,7 % des salariés ont changé de métier entre octobre 2007 et octobre 2008. Ce taux de mobilité est un des plus

faibles de France métropolitaine, les taux les plus élevés étant ceux des régions Languedoc-Roussillon (15,9 %) et Île-de-France (15,7 %). Dans les métiers de l'industrie, les salariés sont plus mobiles. Les deux tiers des sortants optent pour un métier hors industrie alors qu'à l'inverse, les entrants viennent pour les deux tiers d'un métier hors industrie. Ces constats attestent de la connexion du secteur industriel avec les autres domaines économiques, dans lesquels se trouvent également les débouchés ou les viviers potentiels de recrutement.

Dans les métiers de l'industrie, ce sont les salariés de l'électricité et de l'électronique et surtout les ouvriers non qualifiés qui sont les plus mobiles mais sans destination ou de provenance marquée. Dans les industries légères (travail du textile, cuir, bois, ameublement, graphisme), les changements sont au contraire moins fréquents. Par ailleurs, pour les ingénieurs et cadres de l'industrie, les taux d'entrée sont assez élevés et les taux de sortie plus faibles.

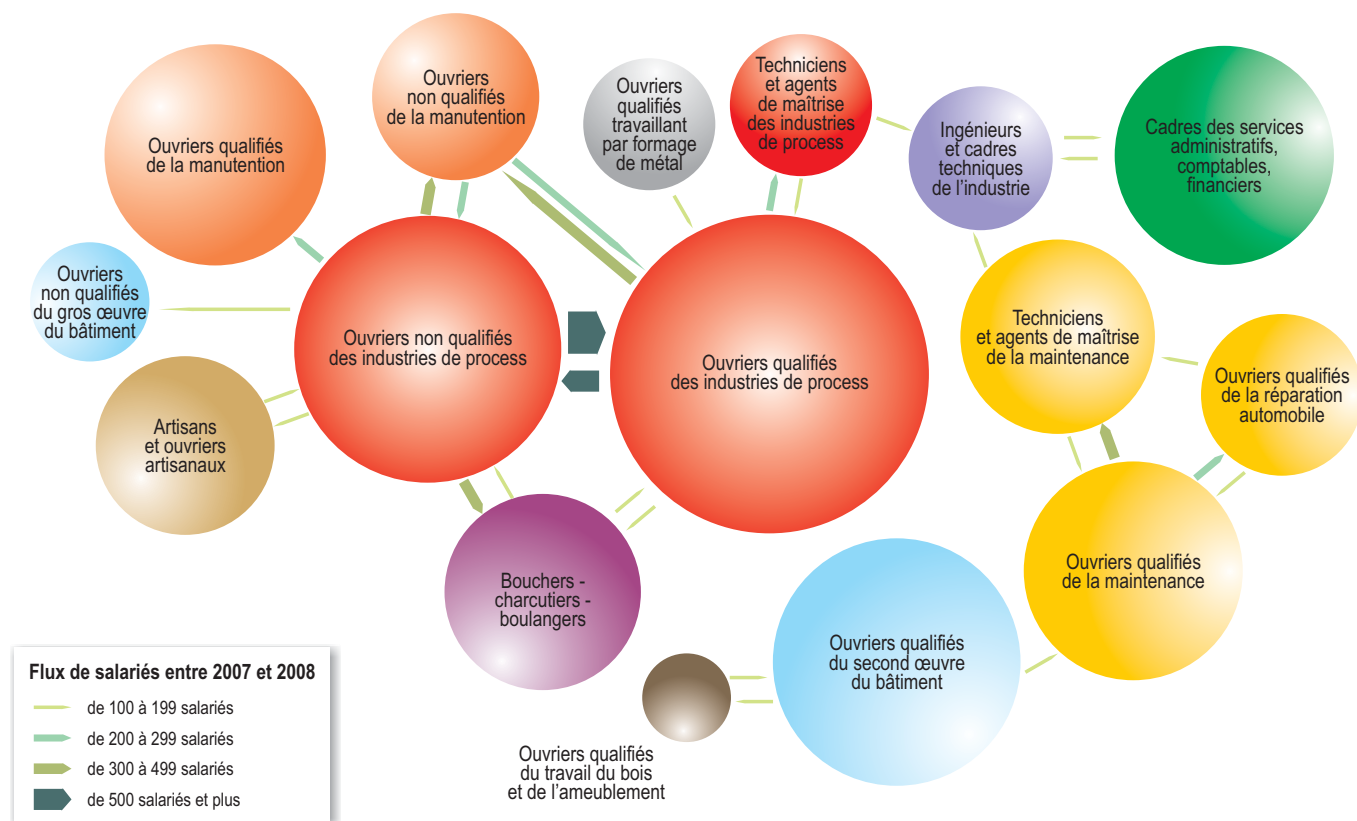
Concernant les métiers des industries de process très présents dans la région et surtout sur le territoire de Vitré-Fougères où ils représentent près de 4 emplois sur 10, les ouvriers non qualifiés sont les plus mobiles.

Ceux qui intègrent cette profession exerçaient un an auparavant le plus fréquemment les métiers d'ouvriers qualifiés des industries de process et d'ouvriers non qualifiés de la manutention. Pour certains d'entre eux, la mobilité est donc descendante et correspond souvent à une situation subie, où un emploi moins qualifié que le précédent est préféré à l'absence d'emploi. D'ailleurs, les ouvriers qualifiés qui deviennent ouvriers non qualifiés sont plus âgés que ceux qui font le chemin en sens inverse. Par ailleurs, ceux qui sortent, deviennent le plus souvent ouvriers qualifiés de l'industrie de process ou de la manutention (30 %) ou bouchers, charcutiers, boulangers. En fait, dans l'industrie de process, pour un ouvrier passant d'un emploi qualifié à un emploi non qualifié, deux ouvriers font le chemin inverse.

D'une façon générale, les cadres rencontrent davantage d'opportunités d'embauches avec un niveau équivalent de responsabilités. Cela peut engendrer de la concurrence entre les secteurs et entre les zones d'emplois et entraîner des difficultés de recrutement dans le secteur industriel à l'image moins attractive. Ainsi, les ingénieurs et cadres de l'industrie proviennent d'horizons divers mais plus particulièrement des services administratifs, comptables et financiers. Pour 20 %

Passerelles entre les métiers

Panorama des principales mobilités professionnelles en Bretagne entre 2007 et 2008



Source : DADS 2007, 2008

d'entre eux, c'est une promotion puisqu'ils étaient auparavant techniciens dans les industries de process ou de la maintenance. Pour ces métiers également, des viviers de recrutement existent dans les autres secteurs de l'économie.

La qualification de la main-d'œuvre a fortement augmenté

D'autres facteurs plus structurels conditionnent également les enjeux de développement de l'armature industrielle dans les pays de Fougères et Vitré. En premier lieu, la qualification tant de la main-d'œuvre que de l'emploi y a augmenté plus vite que dans d'autres territoires fortement industriels. Cette évolution est la conséquence d'un double mouvement. D'une part, du fait de l'attractivité du territoire, des nouveaux arrivants plus jeunes et plus qualifiés viennent s'installer. D'autre part, les entreprises locales se sont développées dans des domaines nécessitant plus d'emplois qualifiés. Enfin les entreprises présentes, notamment dans les industries agroalimentaires, ont entrepris une automatisation de leur production, nécessitant une technicité accrue pour les opérateurs.

Entre 1999 et 2009, le nombre de cadres d'entreprise travaillant sur la zone a ainsi augmenté de près de 85 % contre 67 % pour le territoire de comparaison. Il en est de

même pour les techniciens (+ 56 % contre + 34 %). Par ailleurs, si le nombre total d'ouvriers est resté quasiment stable depuis 1999, on constate une diminution du nombre d'ouvriers non qualifiés compensée en partie par l'augmentation du nombre d'ouvriers qualifiés. Là encore, ce mouvement est singulier tant par rapport au territoire de comparaison qu'à l'Ille-et-Vilaine dans son ensemble. Il faut cependant noter que la baisse du nombre d'ouvriers non qualifiés s'est produite en grande partie en 2009. Cette année-là, le nombre de cadres d'entreprises et de techniciens a également augmenté deux fois moins vite que l'augmentation annuelle moyenne sur la période.

Métiers industriels : un risque de désaffectation notamment chez les jeunes femmes

Cette montée en qualification, phénomène généralisé observable chez les jeunes générations, épouse en partie les nouvelles exigences liées aux modes de production actuels. Toutefois, ce phénomène peut aller au-delà des besoins du tissu productif et être porteur de risques de désadéquation entre profil de la main-d'œuvre et types d'emplois offerts. Les jeunes femmes sont plus souvent surdiplômées par rapport aux métiers exercés que dans le territoire de comparaison, en raison peut-être de spécialisation de formation moins adaptée à l'industrie.

Dans les pays de Fougères et de Vitré, territoires jeunes, les moins de 30 ans occupent autant d'emplois que les plus de 50 ans, y compris dans l'industrie. En revanche, cette situation n'est pas observée dans le territoire de comparaison. S'agissant de l'âge des salariés, il existe donc une symétrie entre le profil de la population et celui de la main-d'œuvre industrielle.

Toutefois, les deux pays se caractérisent par un emploi féminin plus important qu'ailleurs dans le secteur de l'industrie. Les femmes y occupent en effet 36 % des emplois contre 31 % pour le territoire de comparaison. De même, sur les 15 000 emplois dans les métiers à dominante industrielle, un tiers est occupé par les femmes, plus que dans le territoire de comparaison. Cette féminisation relative est cependant moins marquée pour les plus jeunes femmes, qui sont pourtant de plus en plus qualifiées. Chez les jeunes générations, une moindre féminisation des métiers industriels peut renvoyer à une désadéquation entre leur profil et les emplois offerts, ainsi qu'à une désaffectation pour ces métiers, comme en témoigne le déficit d'image de l'industrie auprès des jeunes. Ainsi, dans les pays de Fougères et Vitré, les femmes sont plus souvent sujettes au déclassement, au sens où elles apparaissent plus souvent surdiplômées qu'ailleurs par rapport à l'emploi occupé. C'est surtout le cas pour les jeunes femmes (25-34 ans) et moins pour les jeunes hommes.

Forte présence des femmes et des jeunes dans l'industrie des pays de Fougères et Vitré

Les emplois en 2009 par zone géographique (en %)

	Pays de Fougères	Pays de Vitré	Pays de Fougères et Vitré	Ille-et-Vilaine	Bretagne	Territoire de comparaison	Zone d'échanges
Part des cadres et professions intellectuelles supérieures							
Ensemble des secteurs	7,8	8,2	8,0	15,7	12,8	8,3	16,5
Secteur de l'industrie	7,7	9,8	9,0	10,7	9,9	8,3	11,0
Évolution du nombre de cadres 1999-2009 tous secteurs confondus	42,3	65,6	54,9	61,4	48,4	43,5	59,7
Taux de qualification des ouvriers (1)							
Ensemble des secteurs	59,2	61,3	60,4	62,6	61,9	55,4	62,3
Secteur de l'industrie	53,7	54,0	53,9	55,8	54,6	51,1	55,7
Taux de féminisation							
Ensemble des secteurs	46,3	46,3	46,3	47,5	47,5	46,3	47,5
Secteur de l'industrie	34,3	37,5	36,3	31,9	32,8	31,5	30,9
Part des moins de 30 ans (2)							
Ensemble des secteurs	21,6	22,5	22,1	22,3	20,6	21,2	22,5
Secteur de l'industrie	18,2	21,0	19,9	18,1	18,0	17,7	17,4
Part des 50 ans ou plus (2)							
Ensemble des secteurs	23,9	21,1	22,3	22,4	24,0	24,0	22,5
Secteur de l'industrie	22,7	17,4	19,4	21,2	21,8	22,6	22,0

(1) : le taux de qualification des emplois ouvriers est le rapport entre le nombre d'emplois d'ouvriers qualifiés et l'ensemble des emplois ouvriers (hors ouvriers agricoles).

(2) : la part par tranche d'âge est le rapport entre les emplois d'une tranche d'âge sur l'ensemble des emplois de 15 à 64 ans.

Exemple de lecture : dans le pays de Fougères, sur l'ensemble des secteurs, les emplois de cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 7,8 % du total des emplois.

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2009 exploitations complémentaires lieu de travail

Par ailleurs, dans l'industrie, quel que soit le niveau de diplôme, les femmes salariées sont moins souvent à temps partiel, surtout à Fougères. Ce constat s'observe dans les secteurs phares du territoire : l'électronique et l'optique. En revanche, dans les IAA, l'écart entre les deux pays est plus resserré (entre 17 et 19 %).

Peu de chômage

Une autre caractéristique structurelle des marchés locaux du travail réside dans les niveaux de chômage notoirement et traditionnellement très faibles. La zone d'emploi de Vitré est ainsi classée 2^e sur 304 pour la faiblesse du taux de chômage (5,4 % au 2^e trimestre 2012), celle de Fougères occupe le 37^e rang avec 7,4 %. D'une part, c'est un résultat notable pour ces deux zones, industrielles et donc orientées sur des secteurs généralement moins pourvoyeurs d'emplois que les services. D'autre part, attractives, leur marché du travail doit absorber l'arrivée de nouvelles populations. En 2008, environ un tiers de ces personnes au chômage était arrivé dans le territoire depuis moins de 5 ans. Une part relativement importante du chômage résulte donc de l'attractivité du territoire et d'une période de latence entre l'installation et l'occupation d'un emploi. Dans les pays de Fougères et Vitré, compte tenu de ces niveaux de chômage et de forts taux d'activité, une bonne part des besoins de recrutement en main-d'œuvre s'ouvre à la fois aux personnes déjà insérées dans le monde du travail et aux jeunes au sortir de formation initiale.

Salaires et conditions d'emploi : des facteurs d'attractivité

La question salariale constitue également un élément d'attractivité. Globalement, les salaires dans l'industrie sont un peu plus faibles dans les pays de Fougères et Vitré que dans les territoires de comparaison. Le salaire net horaire moyen dans l'industrie s'établit à 11,3 € contre 11,6 € pour le territoire de comparaison et 11,8 € pour la Bretagne. Les salariés sont cependant plus jeunes, le travail féminin plus développé et la structure des qualifications différente. Si l'on corrige de ces effets de structure, une différence nette apparaît entre Fougères, où les salaires semblent globalement un peu plus faibles que dans le reste de la zone de recrutement, et Vitré où ces mêmes salaires sont significativement plus élevés. Il n'en reste pas moins que des différences subsistent avec les bassins environnants, notamment celui de

Rennes. Dans un contexte de mobilité géographique et sectorielle de la main-d'œuvre, salaires et conditions d'emploi font partie des éléments concurrentiels.

Le vieillissement des salariés : une des clés du renouvellement de la main-d'œuvre

Enfin, s'agissant des perspectives de renouvellement de la main-d'œuvre et des besoins potentiels à moyen terme, les pays de Fougères et Vitré n'échappent pas au vieillissement des actifs. En 2009, 22,3 % des emplois de Vitré-Fougères sont occupés par des personnes de 50 ans et plus, soit 5 points de plus qu'il y a 10 ans. Dans l'industrie, leur part est plus faible (19,4 %) mais il y a 10 ans, ils n'étaient que 11,8 %. La main-d'œuvre a donc particulièrement vieilli dans le secteur industriel, ce qui se vérifie également dans le territoire de comparaison. Ce constat doit toutefois être relativisé : compte tenu de leur bonne santé économique et contrairement à des zones en difficulté, les entreprises locales ne se sont pas séparées des salariés les plus âgés.

Néanmoins, compte tenu de la pyramide des âges, près de 4 000 personnes pourraient potentiellement cesser leur activité dans la prochaine décennie dont près de 40 % dans les cinq prochaines années. Ces mouvements qui s'ajoutent à ceux qui ont lieu en cours de carrière, accroissent l'importance de la question des besoins de recrutement et de la mobilisation des compétences.

Et demain ?

Pendant la dernière décennie, les pays de Fougères et Vitré se sont montrés particulièrement attractifs. Si ce mouvement de forte croissance se poursuivait, la population des deux pays augmenterait de plus de 55 000 (+ 28 %) personnes à l'horizon 2040. La croissance du nombre d'actifs serait particulièrement dynamique. Leur part dans la population resterait très largement supérieure à ce que l'on observe pour la région. Effet indirect de l'attractivité actuelle, les enfants d'aujourd'hui contribueraient à l'augmentation de la population des jeunes en âge de travailler dans une dizaine d'années. Les deux pays disposeraient alors, dans un monde vieillissant, des ressources potentielles de main-d'œuvre propices à la poursuite de leur développement économique.

Si des disparités existent entre les deux pays, l'armature industrielle d'ensemble bénéficie d'atouts. Dans un contexte

d'attractivité favorisant le développement des activités et des compétences, elle peut s'appuyer sur une orientation industrielle de longue date propice au renouvellement des activités et résistante de ce fait à la désindustrialisation des décennies précédentes ainsi qu'aux soubresauts de la crise récente, sans toutefois y échapper totalement. Des entreprises de grande envergure, présentes sur les marchés émergents et entraînant par des effets de levier un tissu de PME dynamiques et innovantes, contribuent à conforter l'activité locale, dans la mesure où les centres de décision, principalement locaux ou nationaux, protègent quelque peu des effets de stratégies mondialisées.

Par ailleurs, de par sa position géographique et de ses connexions croissantes avec son environnement, le tissu industriel des pays de Fougères et Vitré peut tirer parti d'un vivier de recrutement large, d'une main-d'œuvre abondante, qualifiée et également orientée vers les métiers industriels ou aux compétences proches, lui assurant ainsi un cadre propice à la mobilisation des compétences dont il a besoin.

Toutefois, un certain nombre de défis seront à relever. La spécialisation de l'industrie locale dans l'agroalimentaire peut être mise en regard des mutations actuelles du secteur qui, comme les autres activités industrielles, évolue dans un contexte de mondialisation croissante et de renchérissement du coût des matières premières et de l'énergie. Cette dimension va de pair avec le coût des transports qui peut à l'avenir peser sur l'étendue du marché du travail environnant. Celui-ci peut en outre, se révéler source de concurrence sur le plan des salaires et des conditions d'emploi, grevant ainsi la possibilité de mobiliser des compétences nécessaires, comme c'est le cas pour les techniciens de maintenance. Une coordination des stratégies territoriales entre les pays de Fougères et Vitré pourrait contribuer à réduire ce risque. Enfin, malgré une technicité croissante des métiers industriels, la montée en qualification des jeunes femmes, souvent vers des spécialisations non industrielles, conjuguée au déficit d'image de ces métiers, peut également accentuer le découplage entre types d'emplois offerts et profil de la main-d'œuvre locale.

■ Isabelle Baudequin
■ Alain Maillachon

Principaux atouts et défis à relever pour l'armature industrielle des pays de Fougères et Vitré

Atouts à conforter

- ✓ un territoire jeune, attractif et peu exposé au chômage ;
- ✓ une histoire industrielle créant un cadre propice au renouvellement de ce type d'activité ;
- ✓ un tissu d'entreprises solides et relativement pérennes, s'appuyant sur des établissements de grande envergure ;
- ✓ des centres de décision locaux ou nationaux ;
- ✓ une spécialisation surtout à Vitré dans l'agroalimentaire, activité jusqu'ici porteuse ;
- ✓ la taille du marché du travail environnant, espace potentiel de recrutement des compétences nécessaires ;
- ✓ une zone bien pourvue en main d'œuvre industrielle ou aux compétences connexes.

Défis à relever

- ✓ un déficit d'image des métiers industriels, s'ajoutant à une relative désaffection pour ces métiers, en particulier chez les jeunes femmes ;
- ✓ les mutations actuelles de l'industrie agroalimentaire ;
- ✓ un marché du travail environnant offrant parfois des conditions d'emploi plus favorables, source de difficultés de recrutement pour les cadres et les métiers de la maintenance ;
- ✓ le renforcement des connexions entre les deux pays via la coordination des stratégies territoriales.

Présentation de la démarche

Les pays de Fougères et de Vitré partagent de fortes analogies dans la structuration de leur économie. Tout en conservant une composante rurale importante, ils sont aussi les deux bassins d'emploi les plus industrialisés de Bretagne. Il en résulte une forte exposition à plusieurs aléas convergents qui expliquent, pour partie, le recul des effectifs industriels : externalisation vers les métiers des services aux entreprises, gains de productivité, transformation de la demande et délocalisations intra et extra-européennes.

Par ailleurs, les diagnostics récents réalisés sur les deux territoires mettent en exergue des difficultés de mobilité rencontrées par la population active. Ils soulignent également une inadéquation du niveau de qualification des actifs avec les offres d'emplois des entreprises. Ainsi, des métiers industriels, régulièrement en tension, rencontrent des difficultés à trouver de la main-d'œuvre.

L'Observatoire du Pays de Fougères et la Maison de l'Emploi, de l'Entreprise et de la Formation du Pays de Vitré ont engagé, dans le cadre d'un appel à projet lancé par l'État et la Région, une étude-action sur les mutations industrielles, intitulée : « Renforcer l'attractivité et la compétitivité du territoire - pays de Fougères & pays de Vitré - en préparant le secteur industriel aux mutations économiques ».

L'objectif de ce travail est d'identifier, en ce qui concerne l'emploi et la formation, les freins et les leviers locaux au développement et à la pérennisation de l'emploi industriel dans les deux bassins de Fougères et de Vitré.

« A quelles conditions les pays de Fougères et de Vitré peuvent-ils conforter et développer leur emploi industriel ? »

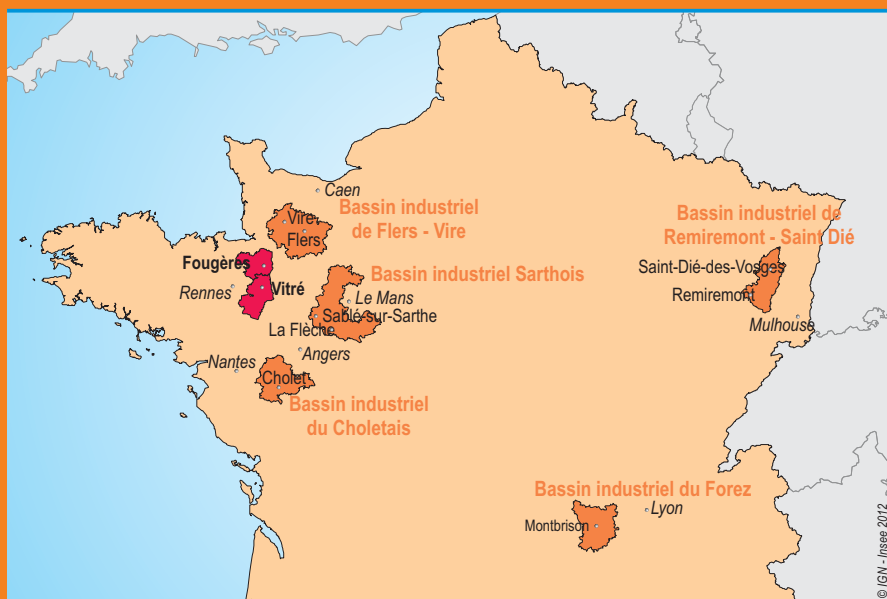
Dans un premier temps, la co-construction avec l'Insee Bretagne d'un diagnostic va permettre de mettre en évidence les forces et les faiblesses du territoire, ainsi que les menaces et opportunités qui se dessinent.

Cette étape va s'accompagner d'entretiens en face à face afin d'identifier les pratiques locales en termes de recrutement, de formation, de ressources humaines, de stratégie et d'anticipation des besoins en compétence (Public rencontré : responsables d'entreprises, syndicats salariés et patronaux, branches professionnelles, observatoires sectoriels, OPCAs, chambres consulaires...).

De ce double travail seront tirées des préconisations d'actions dont la mise en œuvre devra être locale. Ces dernières seront discutées et partagées au cours d'une table-ronde réunissant les acteurs économiques et de l'emploi du territoire.

Territoire étudié, territoires de comparaison

La comparaison des pays de Fougères et Vitré à d'autres territoires de référence de profil similaire en 1999 permet de pointer certaines spécificités ou enjeux propres au territoire d'études. Les territoires de référence sont au nombre de cinq (Pays de Forez, Pays de Sarthe, ZE Remiremont St-Dié, ZE Choletais, ZE Flers-Vire) et ont été choisis selon trois critères : la taille de la population (entre 150 000 et 250 000 habitants), la structure industrielle et la proximité d'une métropole régionale. Ces territoires ont été agrégés pour construire le **territoire de comparaison**.



MÉTHODOLOGIE

La nomenclature des Familles professionnelles (FAP 2009) est une répartition des métiers exercés, en 87 domaines professionnels. Sa construction résulte d'un rapprochement entre la nomenclature des « professions et catégories socioprofessionnelles » (PCS) qui classe les actifs en emploi en fonction de leur niveau de qualification et le « Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois » (ROME) dont la logique opérationnelle est de faciliter le placement des demandeurs d'emploi à partir de la spécificité du métier et des savoir-faire acquis.

Les 22 métiers à dominante industrielle :

- Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique
- Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique
- Techniciens et agents de maîtrise de l'électricité et de l'électronique
- Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement ou formage de métal
- Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal
- Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal
- Ouvriers non qualifiés de la mécanique
- Ouvriers qualifiés de la mécanique
- Techniciens et agents de maîtrise des industries mécaniques
- Ouvriers non qualifiés des industries de process
- Ouvriers qualifiés des industries de process
- Techniciens et agents de maîtrise des industries de process
- Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir
- Ouvriers qualifiés du textile et du cuir
- Ouvriers non qualifiés du travail du bois et de l'ameublement
- Ouvriers qualifiés du travail du bois et de l'ameublement
- Ouvriers des industries graphiques
- Techniciens et agents de maîtrise des matériaux souples, du bois et des industries graphiques
- Ouvriers qualifiés de la maintenance
- Ouvriers qualifiés de la réparation automobile
- Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance
- Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie

Pour en savoir plus

- [Emploi et main-d'oeuvre dans les industries agroalimentaires en Bretagne](#) / Jean-François Hervé, Florence Le Bris, Carole Rieu ... [et al.] ; Insee Bretagne. - Dans : *Dossier d'Octant* ; n° 55 (2012, oct.). - 31 p.
- [Innovation : la Bretagne tire son épingle du jeu](#) / Frédéric Pellet; Insee Bretagne. - Dans : *Octant Analyse* ; n°33 (2012, oct.). - 7 p.
- [Bilan économique de la Bretagne 2011](#) / Carole Rieu, Stéphane Moro, Maryse Desplantes... [et al.]; Insee Bretagne ; Direccte ; Banque de France, Direction des Affaires Régionales... [et al.] . - Dans : *Octant Références* (2012, juin) . - 45 p.
- [L'implantation des grands établissements de l'industrie agroalimentaire bretonne](#) / Florence Le Bris; Insee Bretagne. - Dans : *Octant Info* ; n°15 (2011, sept.).- 2 p.
- [Quels modes de développement économique pour la Bretagne de demain ?](#) / Maryvonne Guiavarc'h, Jean Le Traon; Conseil économique et social de Bretagne. - Rennes : Conseil régional de Bretagne, 2012. - 217 p.
- Mission de prospective économique sur le Pays de Fougères : comité de pilotage final / Anne-Marie Holzman, Karine Lanoix ; Sofred consultants. - Rennes : DRIRE, 2009. - 61 p.
- [Repères : Pays de Fougères](#) / Observatoire du pays de Fougères. - Fougères , 2012. - 58 p.
- [L'emploi dans le Pays de Fougères en 2011](#) / Observatoire du Pays de Fougères. - Fougères; (2012, novembre). - 8 p.
- [Le marché du travail en 2011](#) / Observatoire du Pays de Fougères. - Fougères ; (2012, novembre). - 6 p.
- [Chiffres clés du Pays de Vitré-Porte de Bretagne](#) / Observatoire Economique de la CCIT Rennes Bretagne. - (2012). - 4p.

Sites internet

- Pays de Fougères (www.pays-fougeres.org)
- Pays de Vitré - Porte de Bretagne (www.paysdevitre.org)
- Maison de l'Emploi, de l'Entreprise et de la Formation du Pays de Vitré-Porte de Bretagne (www.meef-paysdevitre.fr)
- CCI Bretagne (www.bretagne.cci.fr)
- Insee Bretagne (www.insee.fr/fr/regions/bretagne)
- Insee (www.insee.fr)

Directeur de la Publication : Michel Guillemet
Rédacteurs en chef : Armelle Kerromès, Jean-Marc Lardoux
Composition : Brigitte Cariou, Jean-Paul Mer

INSEE Bretagne
36, place du Colombier
CS 94439
35044 RENNES Cedex

ISSN 2105-1151 - © Insee 2013 - Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2013

Pour tout renseignement statistique :
09 72 72 40 00 (tarification appel local)